

N° 8 ET 9.

OCTOBRE—NOVEMBRE.

1907.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

DE CRACOVIE.

CLASSE DE PHILOGIE.
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ANZEIGER
DER
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN

IN KRAKAU.

PHILOGISCHE KLASSE.
HISTORISCH-PHILOSOPHISCHE KLASSE.



CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE
1907.

<http://rcin.org.pl>

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE A ÉTÉ FONDÉE EN 1873 PAR
S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH I.

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE :

S. A. I. L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE.

VICE-PROTECTEUR : S. E. M. JULIEN DE DUNAJEWSKI.

PRÉSIDENT : S. E. M. LE COMTE STANISLAS TARNOWSKI.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. BOLESLAS ULANOWSKI.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ACADÉMIE :

(§ 2). L'Académie est placée sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique. Le protecteur et le Vice-Protecteur sont nommés par S. M. l'Empereur.

(§ 4). L'Académie est divisée en trois classes :

a/ classe de philologie,

b/ classe d'histoire et de philosophie,

c/ classe des Sciences mathématiques et naturelles.

(§ 12). La langue officielle de l'Académie est la langue polonaise.

Depuis 1885, l'Académie publie, en deux séries, le „Bulletin international“ qui paraît tous les mois, sauf en août et septembre. La première série est consacrée aux travaux des Classes de Philologie, d'Histoire et de Philosophie. La seconde est consacrée aux travaux de la Classe des sciences mathématiques et naturelles. Chaque série contient les procès verbaux des séances ainsi que les résumés, rédigés en français, en anglais, en allemand ou en latin, des travaux présentés à l'Académie.

Le prix de l'abonnement est de 6 k. = 8 fr.

Les livraisons se vendent séparément à 80 h. = 90 centimes.

Publié par l'Académie
sous la direction du Secrétaire général de l'Académie
M. Boleslas Ulanowski.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Kraków, 1907. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego pod zarządkiem J. Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

I. CLASSE DE PHILOGOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 8 et 9.

Octobre – Novembre.

1907.

Sommaire. Séances du 14 et du 21 octobre, du 11, du 12 et du 14 novembre.
Résumés: 17. Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 20 juin 1907.
18. Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 11 juillet 1907.
19. A. SZELĄGOWSKI: Histoire de la Compagnie orientale (eastland-company) en Pologne, sous le règne d'Elisabeth.
20. STEFAN WASZYŃSKI: Les Laocrites et τὸ κοινὸν δι(καστῆριον).

SÉANCES

I. CLASSE DE PHILOGOLOGIE.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1907.

PRÉSIDENCE DE M. C. MORAWSKI

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

»Materyały i prace Komisji językowej«. (*Matériaux et travaux de la Commission linguistique*), 8-o, vol. II, fasc. III, p. 341—478.

J. KARŁOWICZ: »Słownik gwar polskich. Litery R, S, Ś, T«. — wydał J. ŁÓŚ. (*Vocabulaire des dialectes polonais — R, S, Ś, T* — ed. J. ŁÓŚ), 8-o, vol. V. p. 462.

J. ŁÓŚ: »Jakóba syna Parkoszowego Traktat o ortografii polskiej«. (*Traité de l'orthographe polonaise par Jacques, fils de Parkosz*), 8-o, p. 49.

M. C. Morawski présente le travail de M. W. KLINGER: »*L'oeuf dans les superstitions populaires en Pologne et dans l'antiquité*«.

Le Secrétaire présente le travail de M. K. WOJCIECHOWSKI: »*La première imitation de la Nouvelle Héloïse dans le roman polonais („La femme du Grand Échanson“ par l'abbé Krajewski. 1786)*«.

Le Secrétaire présente le compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 11 juillet 1907 ¹⁾.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1907

PRÉSIDENCE DE M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau la dernière publication de la Classe:

»Sprawozdanie Komisji do badania historii sztuki w Polsce«. (*Compte-rendu de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne*), folio, vol. VIII, fasc. 1 et 2, avec 3 tables et 396 gravures, p. 228 et CCLXVIII.

M. J. KALLENBACH présente son travail: „*Les premières oeuvres d'Adam Mickiewicz. I-re partie. Influence de Voltaire*“.

Le Secrétaire présente le travail de M. F. HOESIK: „*Jean Kochanowski et la Réforme*“.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1907.

PRÉSIDENCE DE M. F. ZOLL.

Le Secrétaire dépose sur le bureau la dernière publication de la Classe:

ST. KUTRZEBA: »*Męzobójstwo w prawie polskiem XIV i XV w.*«. (*L'homicide dans le droit polonais au XIV et XV siècle*), 8-o, p. 99.

Le Secrétaire présente le travail de M. A. SZELAŃGOWSKI: „*Histoire de la Compagnie orientale (eastland-company) en Pologne, sous le règne d'Élisabeth*“ ²⁾.

Le Secrétaire présente le travail de M. FR. FIERICH: „*La législation polonaise sur la lettre de change, d'après les constitutions des diètes de 1775, 1776, 1778, 1780*“.

¹⁾ Voir Résumés p. 112.

²⁾ Voir Résumés p. 113.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 1907.

PRÉSIDENCE DE M. F. ZOLL.

Le Secrétaire présente le travail de M. STEFAN WASZYŃSKI: „*Les Laocrites et τὸ κοινὸν δι(καστηριον)*“¹⁾.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1907.

PRÉSIDENCE DE M. F. ZOLL.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

»Rozprawy Akademii Umiejętności. Wydział historyczno-filozoficzny«. (*Travaux de la Classe d'histoire et de philosophie*), 8-o, ser. II vol. XXIV, avec 4 planches, p. 236.

W. KĘTRZYŃSKI: »O dokumentach Mendoga, króla litewskiego«. (*Les chartes de Mendog, roi de Lithuanie, mort en 1263*), 8-o, avec 4 planches, p. 43.

A. PROCHASKA: »Samorząd województwa ruskiego w walce z opryszczkami«. (*La lutte contre le brigandage en Ruthénie du XVI-e au XVIII-e siècle*), 8-o, p. 68.

Le Secrétaire présente le travail de M. W. SOBIESKI: „*Démétrius I (Dimitr I) candidat à la couronne polonaise*“.

M. ST. SMOLKA présente son article: „*Quelques détails nouveaux sur l'histoire de l'année 1813*“.

M. St. Pawlicki présente le travail de M. W. RUBCZYŃSKI: „*Etudes pour servir à l'histoire de l'aristotélisme et spécialement de sa réception en Pologne. 1-ere partie. Les idées philosophiques de Sébastien Petricius (Petricy) de Pilsno*“.

¹⁾ Voir Résumés p. 119.

Résumés

17. Posiedzenie Komisyi do badania historyi sztuki w Polsce z dnia 20 czerwca 1907 r. (*Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 20 juin 1907*).

Il est donné d'abord lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le comte Georges Mycielski parle ensuite longuement des „Rapports de la Pologne avec quelques peintres anglais à la fin du XVIII-e et au commencement du XIX-e siècle“. Le premier témoignage de ces rapports est un portrait au pastel du prince Adam Czartoryski, Général de la Podolie. Ce portrait exécuté entre 1750 et 1760, est sans aucun doute l'oeuvre d'un artiste anglais. Toutefois nous ignorons le nom de cet artiste. Ces rapports ne tardèrent pas à devenir fréquents et étendus, grâce surtout à la princesse Czartoryska, dont nous possédons un beau portrait gravé par Joseph Marchi en 1770, d'après un dessin du même artiste, et un second portrait, en costume de villageoise, dessiné par Richard Cosway et gravé par Testolini. Nous connaissons encore un portrait de Sophie Zamoyska, fille de la princesse, portrait dessiné par Isabey et gravé en Angleterre. En outre, nous est aussi parvenue une gravure due au burin de Schiavonetti, d'après un dessin de Cosway, et représentant le prince Michel Ogiński, avec sa femme Isabelle, née Lasocka. Nous retrouvons encore Cosway avec un portrait de Kościuszko, gravé par Cardon en 1798, d'après le dessin de Cosway, et offert au héros polonais par le club des Wighs, en 1798. Henry Lingelton, dans son tableau: „Paul premier visite Kościuszko en prison“, tableau que reproduit Daniel par la gravure en 1797, se conforme aux indications que lui fournit le généralissime. On constate aussi l'influence anglaise, et notamment celle de Gainsborough, dans l'oeuvre de Joseph Grassi

dont le portrait du prince Joseph Poniatowski, représenté appuyé sur son cheval, est, comme composition, une copie fidèle du portrait du prince Georges de Galles, peint par Gainsborough; ce dernier fut gravé par Smith en 1783. Nous possédons deux exemplaires de ce portrait du prince Joseph: l'un est conservé au Musée des princes Czartoryski; le second fait partie des collections du château de Bursztyn, appartenant au prince Jabłonowski. M. Mycielski à une prochaine séance continuera la lecture de son mémoire.

M. le Président soumet à la Commission des photographies de portraits polonais, communiquées par M. Georges Kieszkowski. Ces portraits se trouvent à l'étranger; ils ont tous une réelle valeur artistique. Ce sont: le portrait d'Henry de Valois, de la collection d'Ambras, celui de Sigismond III, de la galerie de Schönbrunn, deux portraits de Ladislas IV, actuellement à la Burg de Vienne, celui de sa femme Marie de Gonzague, de la collection d'Ambras, ceux de Frédéric Auguste II et de sa femme Marie-Joséphine, au palais archiducal de Salzbourg.

M. le Président fait encore passer sous les yeux des membres de la Commission une photographie de la petite église en bois de Boguszyce près de Rawa de Mazovie, document transmis par M. Etienne Zaborowski.

Mme Constance Stępowska lit son mémoire concernant: „Les influences tchèques sur la peinture industrielle polonaise du XV-e et du commencement du XVI-e siècle“. Après avoir étudié et analysé un grand nombre de compositions picturales du XV-e et des premières années du XVI-e siècle, Mme Stępowska conclut que l'art polonais a subi dans la première moitié du XV-e siècle, l'influence directe et profonde de l'art tchèque et des écoles tchèques. Cette influence, écartée peu à peu par des courants venant de la Souabe et surtout de la Franconie, courants qui prennent définitivement le dessus dans la seconde moitié du XV-e siècle, se fait encore sentir en quelques points jusque dans le XVI-e siècle.

Dans la séance privée qui suit la séance publique, est confirmée l'élection de M. l'abbé Thadée Trzeński de Gniezno, à titre de collaborateur de la Commission.

18. Posiedzenie Komisji do badania historii sztuki w Polsce z dnia 11-go lipca 1907 r. (*Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 11 juillet 1907*).

M. le comte G. Mycielski continue la lecture de son travail sur: „Les rapports de la Pologne avec quelques peintres anglais, à la fin du XVIII-e et au commencement du XIX-e siècle“. Il est question dans cette seconde partie du mémoire de M. le comte G. Mycielski des relations qu'entretint la princesse Isabelle Lubomirska avec l'artiste célèbre Anne Cosway, femme de Richard. C'est par l'intermédiaire de Mme Vigée-Lebrun que la grande dame polonaise connut Anne Cosway. Celle-ci fait en 1782—83 le portrait à l'huile du prince Henry Lubomirski (ce tableau décore aujourd'hui un des plafonds du château de Łańcut). Puis M. Mycielski parle du dessin représentant Rosalie Rzewuska, née princesse Lubomirska, dessin exécuté à Vienne en 1819—20 par Thomas Lawrence et conservé au British Museum de Londres. Presque en même temps (1820—22) Henry Füger fait aussi à Vienne un portrait de Rosalie Rzewuska. Parmi les peintres anglais plus récents qui ont été en contact avec la Pologne, M. Mycielski cite Georges Hayter, peintre d'histoire, dont on voit à Krzeszowice un beau portrait à l'huile de la comtesse Arthur Potocka, de grandeur naturelle, fait en 1832.

M. le Président soumet ensuite à la Commission des plans et des photographies, communiqués par M. Szyszko-Bohusz, représentant les églises catholiques et grecques-unies fortifiées de Brochów, Małomożejków, Synkowicze, Supraśle et Wilno. Ces édifices sont des spécimens monumentaux de l'architecture militaire ecclésiastique en Pologne et en Lithuanie.

M. Pajzderski résume un mémoire de M. Georges Kieszkowski intitulé: „L'église d'Uchanie et ses objets d'art“. Cet édifice en brique, construit dans le style renaissance par la famille Uchański, a été restauré dans le style baroque. On y voit les beaux tombeaux polychromiques de Paul et Etienne Uchański, de Paul Uchański et de sa femme Anne, née Herburt, que l'auteur attribue à des sculpteurs de Léopol de l'époque de la Renaissance.

M. Casimir Wyczyński parle de l'hôtel de ville de Szydłowiec, construction datant du milieu du XVI-e siècle, avec la belle attique si caractéristique des édifices polonais de cette époque, et une fort curieuse construction des toits. Il illustre son exposé d'excellents dessins.

M. Jean Ptaśnik lit une note sur le tombeau de Jean Giolenus à l'église S. Maria del Popolo à Rome. Cet artiste qui mourut à Rome en 1672, fut peintre et architecte des rois de Pologne. M. Etienne Komornicki présente la photographie d'un autel en pierre, sculpté, élevé par Pierre et Jacques Videlicus en 1521, et provenant sans aucun doute de l'atelier des sculpteurs occupés à la décoration de la chapelle des Sigismonds au Wawel. Cet autel, assez détérioré, est aujourd'hui encastré dans le mur extérieur de l'église de Zator, où très probablement il a été transporté d'ailleurs.

19. A. SZELĄGOWSKI. **Dzieje kompanii wschodniej (eastland-company) w Polsce za Elżbiety.** (*Die Geschichte der Ostkompagnie (eastland-company) in Polen zur Regierungszeit Elisabeth*).

Die Geschichte der Ostkompagnie zur Zeit Elisabeths ist eine Episode aus der Geschichte des Handelskampfes Deutschlands und Englands im XVI Jhrhdt, genauer genommen, des Anteils Polens in diesem teils ökonomischen, teils politischen Kampfe.

Dieser Anteil hing vor allem von der Stellung ab, welche Polen in dem damaligen Handels- und Geld-Verkehr annahm, zweitens von den Konjunkturen des Welthandels, der damals noch vorwiegend ein europäischer Binnenhandel war.

Die erste Frage hat der Verfasser vorliegender Arbeit bereits in dem Werke: „Das Geld und der Umsturz der Preise in Polen im XVI und XVII Jhrhdt.“ berührt. Dort handelte es sich jedoch hauptsächlich darum, den Einfluß des Geldumlaufs auf die Geschichte zu erweisen. Hier handelt es sich nur um den Abfluß und Zufluß des Geldes ins Ausland, also um Aufstellung der Frage der Handelsbilanz des polnischen Freistaates.

Es ist unmöglich, die Lösung dieser Frage in ihrer ganzen Ausdehnung anzustreben. Für uns genügt nur die Bilanz des überseeischen Handels auf Grund der Konsignationen des Pfahlgeldes in Danzig. Denn nach gewissen gegebenen Daten aus dem Ende des XVI Jhrhdt. betrug die Ausfuhr über andere Häfen Polens, Königsberg mit eingerechnet, nur den fünften, ja sogar sechsten Teil der Ausfuhr Danzigs.

Das Resultat dieser Berechnungen ist, daß zum mindesten die

ganze Getreideschiffahrt einen Überschuß der passiven Bilanz über die aktive bildete, was in runden Ziffern ausgedrückt, fünf bis sechs Millionen oder sogar 8 bis 10 Millionen fl. betrug, je nachdem der Getreidehandel zu- oder abnahm.

Dieser ausgezeichnete Stand der Handelsbilanz Polens, der mindestens von der Hälfte des XVI bis zur Mitte des XVII Jahrh. dauerte, erklärt sich durch den ökonomischen Zustand des Reiches. Polen war keineswegs ein ökonomisch passives Land im Verhältnis zu den Ländern im Westen. Vor allem stützte sich sein Handelsverhältnis zu den westeuropäischen Ländern vorwiegend auf der Ausfuhr, während seine Einfuhr, wenn auch nicht ausschließlich so doch in bedeutendem Maße von dem Handel mit dem Orient bestimmt wurde. Dies wirft auch ein Licht auf die Frage, wo jenes Geld hinkam, das aus dem Westen zufloß.

Die zweite Frage nach dem Anteil Polens am internationalen Handel betrifft die allgemeine Gestaltung des europäischen Handels jener Zeit. Zwischen dem Levantehandel seit der Mitte des XV Jahrh. und dem Ozeanhandel (der Holländer, später der Franzosen und Engländer) wird dieser ganze Zeitraum (anderthalb bis zwei Jahrhunderte) von dem nördlichen Seehandel vom Kanal bis zum Weißen und Baltischen Meer ausgefüllt. Hier stand die Wiege der zukünftigen Handelsmacht der Holländer und auch Englands.

Im Mittelalter lag dieser ganze Handel ungeteilt in den Händen der Hansa, die ökonomisch auch das an das Deutsche Meer grenzende Land unterjochte, nämlich England (Utrechter Traktat, 1474). Der erste Schritt zur Befreiung des nördlichen Handels von der Übermacht der Hansa war die Öffnung des Sundes für die Niederländer (1544). Der Traktat „Magnus intercursus“ (1496) zwischen England und den Niederlanden gab auch den Engländern dieselben Rechte. Gleichzeitig beginnt in England seit Eduard VI der Kampf zwischen den englischen Kaufleuten und der Hansa um Gleichberechtigung, was den Handel — so den inneren wie auch den ausländischen — im Bereich der Hansastädte anbetraf.

In Wahrheit entbrannte dieser Kampf erst zur Zeit Elisabeths. In die Jahre von 1560—1570 fallen die ersten Erschwerungen im Handel der Engländer mit den Niederlanden (1564 wird die Grenze geschlossen, 1567 Unruhen in Antwerpen, 1568 Aufhebung der englischen Stapelplätze in den spanischen Besitzungen in den Niederlanden), gleichzeitig der siebenjährige Krieg und die Erschwe-

rungen im Handel mit Moskau (das Schließen des Sundes 1566 und das Verbot der Schifffahrt auf der Narwa).

Die ganze ökonomische Existenz Englands -- die Produktion der Wolle und die Tuchausfuhr -- sind erschüttert. Da schließen die Engländer im Westen einen Handelsvertrag mit Hamburg, das mit den Rechten und Vorschriften der Hansa bricht (am 19 Juli 1567). Gleichzeitig legt Elisabeth im Osten, in Danzig, eine neue Ostkompagnie (eastland-company) an, die nach denselben Grundlagen organisiert war wie die westlichen Merchant Adventurers. als trade of staple (am 17 August 1568).

Das Privileg Elisabeths für diese Kompagnie (die Kopie in den Handschriften des Harlem. Brit. Museum, 4125) bestimmt und begrenzt genau das Operationsterrain des Handels für jede dieser Kompagnien. Grenzlinie war der Sund und die Oder. Alles, was nach dem Osten von dieser Linie lag, also Schweden, Livland, Preußen, Pommern, Polen und Litauen (mit Ausschluß Narwas und der Inseln im Baltischen Meer), gehörte zu den Kaufleuten des Ostens. Das Land wieder längs der Elbe und nach Westen zu gehörte dem Handelsbereich der Merchant Adventurers an. Zwischen diesen beiden Operationssphären lag ein neutrales Terrain für den gemeinsamen Handel wie Dänemark, Mecklenburg, Schlesien, Mähren -- wobei manche Punkte wie Kopenhagen, Elsenör ausschließlich für die Kaufleute des Ostens reserviert waren. andere wieder, wie Holstein „für die Merchant Adventurers“.

Das Jahrzehnt des Kampfes (1568--1578) zwischen den Merchant Adventurers und der Hansa im Westen hat für Hamburg R. Ehrenberg in seinem Werke: „Hamburg und England zur Zeit Elisabeths“ beschrieben.

Für unsere Kompagnie ist dies wichtig in Rücksicht auf den Kampf Siegmund Augusts, später Stephan Batorys mit Danzig. Diesem Umstand verdankt die Ostkompagnie ihre Übersiedlung nach Elbing und eine Garantierung derselben Privilegien, welche die Merchant Adventurers in Hamburg hatten. Das Hauptprivileg darunter war die Handelsfreiheit nach dem Prinzip -- der Gast mit dem Gast -- und nicht wie bisher nach dem Grundsatz, daß der Handel der Engländer mit fremden Kaufleuten nur durch Vermittlung der Hansakaufleute stattfinden dürfte. Dieses Recht entriß der Hansa die bisherige Handelshegemonie sogar im Bereich ihrer eigenen

Sitze — also vor allem in Deutschland und legte dieselbe in die Hände der Engländer.

Seit dem Jahre 1578 beginnt die letzte Phase des Krieges der Hansa sowohl im Westen mit den Merchant Adventurers als auch im Osten mit der Ostkompagnie. Die beiden Repräsentanten dieses Kampfes waren Heinrich Sudermann, der Syndikus der Hansa, und Georg Liesemann, der Sekretär des Londoner Stylyard — jener stammte aus Niederdeutschland, dieser war in Danzig geboren.

Da dieses Moment in dem Werke Ehrenbergs hervorgehoben und beschrieben ist, so muß hier nur erwähnt werden, worin der Verfasser dieser Arbeit mit ihm nicht übereinstimmt.

Im Jahre 1579 hatte — nach Ehrenberg — die Hansa auf der Versammlung in Lübeck beschlossen, weitere Schritte zur Wiedererlangung der ihnen von der Königin Elisabeth entzogenen Privilegien zu tun und schickt zu diesem Zwecke eine Gesandtschaft nach England.

Ehrenberg kennt nicht den grundsätzlichen Beschluß, den man bereits auf dieser Versammlung gefaßt, nämlich die Engländer aus Deutschland und Preußen zu vertreiben, wenn die Privilegien der Hanseaten nicht erneuert würden.

Weiter lokalisiert Ehrenberg den Kampf nicht nur auf Hamburg, sondern auch auf Deutschland. Daher übergang er auch den Umstand, daß zum Kampf mit England der Hansa sowohl die Hilfe des Kaisers und des Deutschen Reiches als auch des Königs von Polen notwendig war.

Daher wenden sich zuerst Lübeck selbst, später Lübeck, Hamburg und Bremen an den Kaiser (nach Ehrenberg aus eigener Initiative). Indessen geschah dies im Sinne des auf der Versammlung bereits gefaßten Beschlusses. Dieselbe Aktion sollte beim polnischen König Danzig, nicht nur im Namen der Städte des preußischen Bereiches, sondern auch der Hansa beginnen.

Danzig schickt als Gesandte an Stephan Batory Daniel Herrmann und Georg Liesemann nach Litauen (1580). Es besticht und bittet. Liesemann setzt durch seinen Einfluß auf der vorherigen Zusammenkunft der Hansa das Verbot der Schiffahrt auf der Narwa im Sinne der Forderungen Stephan Batorys durch.

Der König erläßt ein Mandat an die Elbinger (Wilno, am 8 Mai 1580) gegen die Monopole und die Usurpierung höherer Rechte durch die Ausländer, als sie bisher besessen. Den Abgeordneten

Danzigs ist dies zu wenig — sie wollen den Rivalen verdrängen, der sie auf dem Handelsgebiete stört. Stephan Batory weist die Danziger an den Kanzler. Zamoyski konferiert, geht ein, verspricht fast alles, bittet nur, daß sie die Mandate nicht eher veröffentlichten und in die Matrikel eintrügen, als bis neue erweiterte herausgegeben sein würden.

Endgiltig gewannen die Danziger nichts, weder durch diese Gesandtschaft noch auch durch eine spätere nach der Lüneburger Versammlung der Hansa. Zwei königliche Kommissionen, die Elbinger einerseits und die Lubartower im J. 1584 andererseits, liefern ungleich interessante Beiträge so zur ökonomischen Politik unter Batory als auch zu der Stufe der ökonomischen Ausgestaltung in Polen im XVI Jahrh. — sowie zu den sich kreuzenden Strömungen — des Monopols und des freien Austausches.

Die endgiltige Dezision des Königs erfolgte auf dem Landtag v. J. 1583, die von den Danziger Gesandten dramatisch geschildert wird. Es entschied dabei der zwischen dem König und Danzig geschlossene Hafenzolltraktat (*tractatus portorii*). Stephan Batory verließ der Ostkompagnie weder ein spezielles Privilegium, noch schloß er einen Handelstraktat mit England, wie dies Elisabeth verlangt hatte. Er gestattete nur im geheimen den Elbingern, mit der Ostkompagnie nach hamburgischem Muster einen Vergleich zu schließen. Die rechtliche Stellung der englischen Kaufleute in Polen aber wurde auch fernerhin von dem königlichen Privilegium bestimmt, das den Engländern freien Handel in ganz Polen gestattete.

Die auf diesen Grundsätzen gekräftigte „Ostkompagnie“ in Elbing entwickelt sich so vorteilhaft, daß zwanzig Jahre später Siegmund I in einem Brief an Jakob I sie gewissermaßen „die Herrin und Vermittlerin des ganzen Handels in Polen“ nennt. Beweise dafür liefern die Konsignationen des Hafenzolls, der in Elbing in derselben Höhe wie in Danzig erhoben wurde.

Im Westen nahm der Kampf eine andere Wendung an als in Polen, da Hamburg den mit den Engländern geschlossenen Handelsvertrag gekündigt und auf dem Reichstag in Augsburg (1582) der Kaiser auf Fürbitten der Stände den Operationsplan der Hansa approbiert (während Ehrenberg behauptet, daß er ihn auf Drängen des englischen Botschafters verworfen), in Wahrheit aber nur für eine gewisse Zeit die Ausübung der die englischen Kompagnien und Monopole betreffenden Beschlüsse aufgeschoben hatte. Diese

Handlungsweise steht mit der allgemeinen damaligen Politik der Habsburger in Verbindung, wie auch damit, daß die spanischen Habsburger den Kampf mit England und den aufrührerischen Ständen im Westen nach Norden zu verlegen suchten, namentlich um die Hauptquelle des Reichstums dieser Länder zu untergraben — d. i. ihren Handel auf dem Baltischen Meer und der Nordsee.

Von da an geht die Hansa im Kampf mit Elisabeth Hand in Hand mit dem kaiserlichen Hof, Philipp II und dem Statthalter der Niederlande, dem Herzog Alexander von Parma (Anknüpfung von Handelsverträgen 1583). In erster Linie sucht sie die Engländer aus Emden zu verdrängen, wohin sie nach ihrer Vertreibung aus Hamburg übergesiedelt waren, und aus Elbing, wo sie einen neuen Vertrag geschlossen hatten. Aber Stephan Batory nimmt die Ostkompagnie in Preußen in seinen Schutz. Aus Hamburg werden die englischen Kaufleute im J. 1586 endgiltig vertrieben. Von Seite der Hansa wird ein ebensolcher Schlag gegen den Handel und die ökonomische Entwicklung Englands vorbereitet, wie von Seite Philipps II die Ausrüstung der „Unüberwindlichen Armada“ gegen die nationale Selbständigkeit Englands sein sollte. Die Katastrophe v. J. 1588 machte sowohl der Herrschaft Spaniens im Westen, wie auch der Herrschaft der Hansa im Norden ein Ende. England ruft die Blockade Spaniens, was Waffen- und Proviantzufuhr anbetrifft, aus. In den Jahren 1587—1594 fallen nur von Danziger Schiffen 26 in die Hände der Engländer, und zwar 22, die mit Ladung nach Spanien fuhren, und 4, die von da zurückkehrten.

In Polen folgte die Politik in den ersten Jahren der Regierung Siegmunds III den von Batory vorgezeichneten Bahnen, aber schon seit der Zusammenkunft in Reval beginnt die habsburgisch-wasasche „entente“. Es entstehen im Keim zwei Figuren unter Beteiligung Polens im Bündnis mit den Habsburgern: eine im Osten gegen die Türken, die andere im Westen gegen England und Frankreich, beide in engem Zusammenhang miteinander. Spanien sendet seinen Botschafter Don Fernando de Mendoza, den Admiral Arragons, nach Polen an den Hof Siegmunds III und nach Prag an den Hof des Kaisers. Rudolf II erläßt ein Patent, das die Engländer aus dem Deutschen Reiche vertreibt (am 1 August 1597). Siegmund III schickt als Gesandten nach England Paul Działyński mit der Forderung, die Blockade aufzuheben und die Privilegien der Hansa zu erneuern.

Unmittelbar nach Veröffentlichung des kaiserlichen Patents antwortet Elisabeth mit der Schließung des Stylyard in London und dem Handelsbruch mit Deutschland (am 13 Januar 1598), beläßt jedoch den Untertanen des polnischen Königs ihre früheren Freiheiten (*pristinam... Poloniae subditis libertatem*). Auch Danzig verändert sofort seine Stellung in dem Kampfe — es will die Engländer nicht vertreiben, sondern bestrebt sich nur um Übersiedlung ihrer Kompagnie von Elbing nach Danzig, was also bereits zwischen Elisabeth und der Hansa zwecks Wiedergewinnung ihrer verlorenen Freiheiten vermittelt.

Endgiltig drangen die Engländer abermals in Deutschland ein, kehrten nach Emden, Stade, sogar nach Hamburg (1611) zurück, während indessen die Ostkompagnie einige Jahrzehnte später nach Danzig zurückkehrte.

20. M. STEFAN WASZYŃSKI. *Laokryci i τὸ κοινό(ν) δικαστήριον*. [*Les laocrites et τὸ κοινό(ν) δικαστήριον*].

Dans cette étude l'auteur se propose de déterminer la signification qu'avait dans l'Égypte ptolémaïque l'institution judiciaire dont l'existence nous fut révélée pour la première fois en 1903, d'après des papyrus trouvés par deux savants français, MM. Jouguet et Lefebvre, au village de Magdôla dans le Fayoum, et publiés par eux dans le Bull. de Corr. Hell. T. 26 et 27. Ces éditeurs français parvinrent les premiers à lire le nom de cette institution et proposèrent de le compléter en τὸ κοινὸ(ν)δικαστήριον; ce furent aussi eux qui, les premiers, se demandèrent quelle était la nature de l'institution que ce nom désignait, et émirent l'hypothèse qu'il signifie, soit le tribunal des laocrites, soit celui des chrématistes, depuis longtemps connus. On s'est occupé plusieurs fois de cette question, sans en donner jusqu'ici une solution satisfaisante. L'auteur s'est assigné: d'abord de contrôler le nom de l'institution; puis d'en définir le rôle propre non moins que celui qu'elle a joué dans l'organisation judiciaire de l'Égypte, et par cela même d'en déterminer les rapports avec les laocrites et les chrématistes. Il a exposé son argumentation dans l'ordre suivant:

Dans la première partie il passe en revue les sources que nous possédons en général sur l'organisation judiciaire de l'antique Égypte

(antérieurement à l'époque romaine), et il observe dans cette revue l'ordre chronologique dans lequel ces sources ont été établies.

1) Diodore de Sicile I, 75 nous parle de la chambre composée de trente membres élus par les trois principales villes, Héliopolis, Thèbes et Memphis, en qualité de juges communs *δικαστῆς κοινούς* de l'Égypte entière. Ce passage de Diodore avec une courte note de Claudius Aélien (Var. Hist. XIV, 34), a été pendant de long siècles la seule source qu'on ait eue sur les collèges judiciaires en Égypte.

2) En 1826, la publication des papyrus du musée royal de Turin nous apprend qu'à l'époque ptolémaïque il y avait en Égypte les collèges judiciaires grecs des chrématistes, suivant les lois grecques, et les collèges égyptiens des laocrites, suivant la loi égyptienne.

3) En 1902, les papyrus découverts à Tebtynis nous apportent un décret du roi Evergète II, de l'année 118 avant J.-C., qui nous donne des informations sur la rivalité qui régnait entre les deux tribunaux susdits des laocrites et des chrématistes, et sur les limites que le roi Evergète II assigna à la compétence de ces deux juridictions.

4) Depuis 1903 sont venus s'ajouter à ces documents les papyrus de Magdôla; une de ces pièces publiée dans les *Mélanges Nicole* (1905) cite le tribunal des laocrites; deux autres, Magd. 21 et 23, publiées dans le *Bull. de Corresp. Hell.*, T. 26 et 27 (1903 et 1904) nous révèlent l'existence d'un tribunal de la fin du troisième siècle avant J. C, dont les éditeurs ont lu la dénomination qu'ils ont complétée sous les plus expresses réserves, comme suit: *κοινὸδίκιον*. On doit donc se demander si ce complétif est justifié, ou s'il est possible d'en trouver un autre plus plausible.

Les éditeurs motivent leur version sur un passage de Polybe (XXIII, 15, edidit Schweighäuser) où il est fait mention d'un *κοινὸδίκιον* existant en Crète au commencement du deuxième siècle avant J. C. — M. Waszyński conserve cette leçon de Polybe, car il ne pense pas qu'en vertu de l'inscription relevée en Crète (dont il sera parlé plus loin) on ait le droit de modifier le texte de Polybe, comme le voulait Boeckh, et comme le font à sa suite les récents éditeurs de Polybe, puisque les meilleurs manuscrits de cet écrivain portent *κοινὸδίκιον*. Toutefois M. Waszyński reconnaît qu'en cet endroit de Polybe *κοινὸδίκιον* peut simplement signifier „droit com-

mun“, *commune jus*; on ne saurait par conséquent admettre le complétif proposé par les éditeurs des textes de Magdôla, car il ne s'agit pas ici de tel ou tel droit, mais d'un tribunal judiciaire. Il faut donc compléter autrement ce terme. L'auteur appelle ici à son aide des matériaux épigraphiques, trois inscriptions provenant de la fin du troisième et du commencement du second siècle avant J. C., c'est-à-dire contemporaines des textes de Magdôla. Ce sont: 1) C. I. G. 2556 (Michel Nr. 16, Hicks¹ 172), 2) Inschriften von Pergamon I, 163, et 3) Inscr. Ins. Mar.-Aeg. III, 254 (Michel Nr. 439). La première de ces inscriptions établit une différence expresse entre τὸ κοινὸν δικαστήριον „tribunal commun“ et τὸ κοινὸν δίκαιον, „droit commun“; la seconde porte κοινὸν δίκαιον avec la signification évidente de „droit commun“. Donc, alors même que nous n'aurions que ces deux inscriptions, il faudrait compléter les textes de Magdôla exclusivement d'après τὸ κοινὸν δικαστήριον de C. I. G. 2556. Néanmoins dans la troisième inscription τὸ κοινὸν δίκαιον signifie sans aucun doute „tribunal judiciaire commun“, et c'est pourquoi tant que les savants explorateurs français ne tireront pas de Magdôla des textes mieux conservés, il est permis d'hésiter entre le complétif ἐπὶ τοῦ κοινὸν δίκαιον ou bien ἐπὶ τοῦ κοινὸν δικαστηρίου, ou bien enfin ἐπὶ τοῦ κοινὸν δίκαιον.

Voilà tout ce que nous avons à dire au sujet des matériaux fournis par les sources.

Dans la II-ème partie l'auteur essaye: 1° de préciser les rapports existant entre τὸ κοινὸν δίκαιον — et dorénavant il emploie cette forme, avec toutefois cette réserve qu'il ne la considère pas comme la meilleure, ni comme la plus possible — et les trente δικασταὶ κοινὸν de Diodore; 2° de préciser les rapports de τὸ κοινὸν δίκαιον avec le tribunal des laocrites; 3° de préciser les rapports du tribunal des laocrites avec les δικασταὶ κοινὸν de Diodore.

Ad 1. — D'un côté, τὸ κοινὸν δίκαιον constaté à la fin du troisième siècle avant J. C., — de l'autre, les trente δικασταὶ κοινὸν de Diodore, paraissent être identiques au premier coup d'oeil. Mais ce que Diodore raconte au sujet des trente juges que possédait la population τὸ πλῆθὸν fixée en Egypte, peut-il être encore rapporté à l'époque des Lagides? Nous avons une multitude de documents hiéroglyphiques attestant l'existence de „la chambre des trente“, et confirmant bien des détails relatés par Diodore; mais cette attestation concerne l'époque de l'Empire moyen, environ 2000,

ou tout au moins 1500 ans avant J. C. Rien *a priori* ne nous autorise à conclure que ce que Diodore écrit à propos de ces „trente“ peut s'appliquer encore à „son époque“, ou même à celle des Lagides. Un point de haute importance apparente c'est l'appellation soi-disant semblable de ces deux institutions. M. Waszyński affirme que c'est là une illusion. Diodore n'a pas du tout appelé ces trente juges *δικασταὶ κοινοί*, comme on l'a cru jusqu'ici (et dans ces derniers temps Gradenwitz: Diodore nennt diese Richter *δικασταὶ κοινοί*. Archiv f. P. III, 36); il dit uniquement qu'ils étaient élus et nommés juges communs par les trois villes (*ἀποδεικνύοντες δικαστὰς κοινούς*), et tout de suite après il les désigne comme *οἱ τριάντων*, et c'est là une traduction du nom spécial que ce collège avait parmi la population égyptienne. Donc ce point de similitude apparente disparaît. Y a-t-il encore quelques connexités? Il y en a une, et assez importante, c'est la même compétence juridique; et la chambre des trente à laquelle plus d'une fois on a attribué à tort une compétence criminelle (p. ex. Gradenwitz. l. c. la prend pour un „peinliches Gericht“) et *τὸ κοινὸν δίκαστήριον* n'avaient que la compétence civile, comme le démontre M. Waszyński d'après les études effectuées principalement par M. Eug. Révillout (Le tribunal égyptien de Thèbes, Rev. Eg. III) sur les documents hiéroglyphiques, et d'après sa propre interprétation minutieuse des Magd. 21 et 23. Mais cette connexité unique, reste unique. Car nous connaissons par Diodore le cérémonial des séances de ces trente juges, la marche des affaires jugées, le mode d'organisation — mais quant à *τὸ κοινὸν δίκαστήριον* nous ne savons rien sur les particularités précédentes. Au sujet de „la chambre des trente“ nous savons qu'elle existait à l'époque du Moyen Empire, ou tout au moins du Nouvel Empire; quant à *τὸ κοινὸν δίκαστήριον*, nous savons qu'il existait en 221 avant J. C.; mais en aucun cas nous ne pouvons trouver un rapport chronologique ininterrompu entre l'une et l'autre institution. C'est pour quoi M. Waszyński termine ici l'examen de cette question par un résigné „non liquet“.

Ad. 2. — Quels furent les rapports entre *τὸ κοινὸν δίκαστήριον* et *οἱ λοκρίται*? Étaient-ce deux institutions différentes ou bien n'en formaient-ils qu'une seule? La dissemblance des dénominations porterait à croire que les choses aussi étaient essentiellement dissemblables, d'autant plus que *λοκ* a dans ce grec des papyrus et des Septante, précisément en ce qui concerne les questions d'Égypte,

une signification fort précise. Les deux dénominations d'origine grecque sembleraient aussi témoigner en faveur de cette opinion que c'étaient là des institutions seulement grecques, c'est-à-dire ptolémaïques, d'autant plus que dans les documents hiéroglyphiques elles n'ont point de correspondants comme en a „la chambre des Trente“ de Diodore, dans les „Trente suteni“ des documents de l'époque du Moyen Empire (voir Réveillout. Le Tribunal égyptien de Thèbes. Rev. Eg. III, p. 12). Quant à l'époque de l'existence des deux institutions, nous pouvons affirmer, d'après les sources citées dans la première partie, que *οἱ λαοκρίται* existèrent de 221 à 118 avant J. C.; le *κοινὸν(ν) δι(καστήριον)* existait sans doute en 221. Quant à leur compétence, l'auteur démontre, d'après Tor. I, Teb. V. Mél. Nic. Magd. 21, 23 que les laocrites et le *κοινὸν(ν) δι(καστήριον)* avaient la compétence matérielle uniquement dans les affaires civiles. Reste à éclaircir un point encore: la compétence personnelle. Les laocrites étaient en principe un tribunal égyptien, destiné aux Egyptiens; quant à *τὸ κοινὸν(ν) δι(καστήριον)*, nous ne savons pour qui il avait été institué. Un détail insignifiant en apparence, et pour ce motif passé jusqu'ici inaperçu, semble pourtant permettre à l'auteur de résoudre le problème d'une manière décisive et peut-être convainquante. Comparons les Mél. Nic. et les Magd. 23. Matériellement les affaires sont semblables: des contestations au sujet de 20 et de 24 drachmes. Dans les Mél. Nic. les deux parties sont égyptiennes — le stratège cite l'affaire devant les laocrites; dans les Magd. 23 une des parties est grecque, l'autre est égyptienne — le stratège ordonne de porter l'affaire devant *τὸ κοινὸν(ν) δι(καστήριον)*. Sans compter qu'il est difficile d'apercevoir les raisons pour lesquelles le stratège Diophanes, le même jour et la même année, à la fin des petitions concernant deux affaires égales aurait écrit tantôt „à envoyer aux laocrites“, tantôt „à envoyer à *τὸ κοινὸν(ν) δι(καστήριον)*“, si ces deux institutions avaient été identiques, il faut faire ressortir vivement que la dénomination *τὸ κοινὸν(ν) δι(καστήριον)* ne prend sa véritable acception que si nous la traduisons mot à mot par: „tribunal commun“, pour les parties de nationalités différentes. De même dans les inscriptions citées plus haut, C. I. G. 2556 et Inscr. Ins M. Aeg. III, 254, *τὸ κοινὸν δικαστήριον*, ou bien *τὸ κοινὸδίκιον* était toujours un tribunal commun pour des éléments différents. L'auteur parvient donc à conclure que: *τὸ κοινὸν(ν) δι(καστήριον)*, était différent du tri-

bunal des laocrites, que c'était une institution judiciaire destinée aux parties privées de nationalités différentes, et prononçant d'après les règles d'une sorte de droit international privé. Evidemment les premiers Ptolémées créèrent trois espèces de tribunaux: les laocrites pour les Egyptiens, les chrématistes pour les Grecs, τὸ κοινό(ν) δι(καστήριον) pour les parties de différentes nationalités. Ce dernier par la suite, peut être au commencement du deuxième siècle, cessa d'exister; ses attributions passèrent, en partie aux laocrites, en partie aux chrématistes.

Ad 3. — Rapports entre les laocrites et les „Trente“ de Diodore.

En présence de la pénurie des informations touchant les laocrites et en particulier leur création. il n'est pas du tout exclu que les laocrites n'aient été une institution fort ancienne, adoptée par les Ptolémées. Toutefois tout ce que l'on sait jusqu'ici semble s'opposer à l'identification de ces deux institutions et non la confirmer (par contre voir Mitteis, Reichsrecht u. Volksrecht, p. 47). En terminant M. Waszyński revient à la première question, et mettant à profit la situation conquise, déclare maintenant que τὸ κοινό(ν) δι(καστήριον) et les Trente δίκαστι κοινοί de Diodore n'ont entre eux absolument rien de commun.

Dans la III-ème Partie l'auteur étudie la compétence des laocrites et du κοινό(ν) δι(καστήριον), et en particulier formule ses hypothèses au sujet des motifs pour lesquels dans le décret connu Tebt V, 207—220, une première fois il est question de ὑπέχειν καὶ λαμβάνειν, et une seconde fois seulement de ὑπέχειν τὸ δίκαιον.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Pod redakcją

Sekretarza Generalnego Bolesława Ulanowskiego.

Kraków, 1907. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządkiem J. Filipowskiego.

14 Grudnia 1907.

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

1873 — 1902

Librairie de la Société anonyme polonaise

(Spółka wydawnicza polska)

à Cracovie

Philologie. — Sciences morales et politiques.

»Pamiętnik Wydz. filolog. i hist. filozof.« (*Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Mémoires*), in 4-to, vol. II—VIII (38 planches, vol. I épuisé). — 118 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. filolog.« (*Classe de philologie. Séances et travaux*), in 8-vo, volumes II—XXXIII (vol. épuisé). — 258 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. hist. filozof.« (*Classe d'histoire et de philosophie. Séances et travaux*), in 8-vo, vol. III—XIII, XV—XLII, (vol. I, II, XIV épuisés, 61 pl.) — 276 k.

»Sprawozdania komisji do badania historii sztuki w Polsce.« (*Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne*), in 4-to, vol. I—VI (115 planches, 1040 gravures dans le texte). — 77 k.

»Sprawozdania komisji językowej.« (*Comptes rendus de la Commission de linguistique*), in 8-vo, 5 volumes. — 27 k.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce.« (*Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne*), in 8-vo, 10 vol. — 57 k.

Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae latinorum usque ad Joannem Cochanovium, in 8-vo, 4 volumes.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 4 k.
Vol. III, Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 6 k. Vol. IV, Nicolai Hussoviani Carmina, ed. J. Pelczar. 3 c. — Petri Roysi carmina ed. B. Kruczkiewicz. 12 k.

»Biblioteka pisarzy polskich.« (*Bibliothèque des auteurs polonais du XVI e. XVII siècle*), in 8-vo, 41 livr. 51 k. 80 h.

Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 162 k.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. II, XII et XIV. Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokółowski et J. Szujski. 32 k. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 30 k. — Vol. IV, Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 10 k. — Vol. V, VII, Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 20 k. — Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae sp. eccl. ed. Lewicki. 10 k. — Vol. XIII, Acta capitulorum (1408—1530) ed. B. Ulanowski. 10 k. — Vol. XV, Rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis, ed. Piekosiński. 10 k.

Scriptores rerum Polonicarum, in 8-vo, 11 (I—IV, VI—VIII, X, XI, XV, XVI, XVII) volumes. — 162 k.

Vol. I, Diaria Comitorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 6 k. — Vol. II, Chroniconum Barnardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 6 k. — Vol. III, Stephani Medeksa commentarii 1654 — 1668 ed. Sreedyński: 6 k. — Vol. VII, X, XIV, XVII Annales Domus profesaes S. J. Cracoviensis ed. Cnotkowski. 14 k. — Vol. XI, Diaria Comitorium R. Polon. 1587 ed. A. Sokółowski. 4 k. — Vol. XV, Analecta Romana, ed. J. Korzeniowski. 14 k. — Vol. XIV, Stanisłai Temberski Annales 1647—1656, ed. V. Czermak. 6 k.

Collectanea ex archivo Collegii historici, in 8-vo, 8 vol. — 48 k

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 156 k.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wislocki 1546—1553. 10 k. — Vol. II, (pars i. et 2.) Acta Ioannis Sobieski 1699—1674, ed. Kluczycki. 20 k. —

Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1674—1683 ed. Waliszewski. 30 k. — Vol. IV, IX, (pars 1. et 2.) Card. Stanislai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 30 k. — Vol. VI, Acta Regis Joannis III ad res expeditionis Vindobonensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 10 k. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1. et 2.), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Fiekosiński. 40 k. Vol. X, Lauda conventuum particuliarum terrae Dobriniensis ed. Kluczycki. 10 c. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 6 k.

Monumenta Poloniae historica, in 8-vo imp., vol. III—VI. — 102 k.

Acta rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. Wislocki, T. I, in 8-vo. — 15 k.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« *Anciens monuments du droit polonais* n 4-to, vol. II—X. — 72 k.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 12 k. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 6 k. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptions clenodiales ed. Ulanowski. 12 k. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 16 k. — Vol. IX, Acta iudicii feudalis superioris in castro Golez 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 6 k. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 3 k.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 8 k.

Sciences mathématiques et naturelles.

»Pamiętnik.« (*Mémoires*), in 4-to, 17 volumes (II—XVIII, 178 planches, vol. I épuisé). — 170 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń.« (*Séances et travaux*), in 8-vo, 41 vol. (319 planches). — 376 k.

»Sprawozdania komisji fizyograficznej.« (*Comptes rendus de la Commission de physiographie*), in 8-vo, 35 volumes (III. VI — XXXIII, 67 planches, vol. I. II. IV. V. épuisés). — 274 k. 50 h.

»Atlas geologiczny Galicyi.« (*Atlas géologique de la Galicie*), in fol., 12 livraisons (64 planches) (à suivre). — 114 k. 80 h.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Comptes rendus de la Commission d'anthropologie*), in 8-vo, 18 vol. II—XVIII (100 pl., vol. I épuisé). — 125 k.

»Materiały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne.« (*Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques*), in 8-vo, vol. I—V, (44 planches, 10 cartes et 106 gravures). — 32 k.

Świętek J., »Lud nadrabski, od Gdowa po Bochnią.« (*Les populations riveraines de la Raba en Galicie*), in 8-vo, 1894. — 8 k. Górski K., »Historya piechoty polskiej« (*Histoire de l'infanterie polonaise*), in 8-vo, 1893. — 5 k. 20 h. »Historya jazdy polskiej« (*Histoire de la cavalerie polonaise*), in 8-vo, 1894. — 7 k. Balzer O., »Genealogia Piastów.« (*Généalogie des Piasts*), in 4-to, 1896. — 20 k. Finkel L., »Bibliografia historyi polskiej.« (*Bibliographie de l'histoire de Pologne*) in 8-vo, vol. I et II p. 1—2, 1891—6. — 15 k. 60 h. Dickstein S., »Hoëne Wroński, jego życie i dzieła.« (*Hoëne Wroński, sa vie et ses oeuvres*), lex. 8-vo, 1896. — 8 k. Federowski M., »Lud białoruski.« (*L'Ethnographie de la Russie Blanche*), in 8-vo, vol. I—II. 1897. 13. k.

»Rocznik Akademii.« (*Annuaire de l'Académie*), in 16-o, 1874—1898 25 vol. 1873 épuisé) — 33 k. 60 h.

»Pamiętnik 15-letniej działalności Akademii.« (*Mémoire sur les travaux de l'Académie 1873—1888*). 8-vo, 1889. — 4 k.